

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

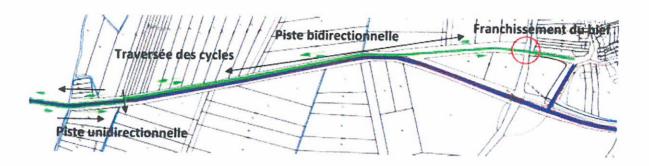
	Cadre réservé à l'administration					
Date de réception : 0 1 OCT. 2015	Dossier complet le : N° d'enregistrement : POSUS P & 6 7					
	1. Intitulé du projet					
Sécurisation des chemineme	ents doux entre le bourg l'île Mazin – réaménagement de la RD 16					
	reamenagement de la ND 10					
2.1 Personne physique	entification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire					
Nom						
	Prénom					
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale						
Nom, prénom et qualité de la person	Mairie de Saint Joachim					
morale	Marie Anne HALGAND					
RCS / SIRET IIIIIII	Forme juridique Collectivité locale					
Joignez	à votre demande le document CERFA n° 14734°01					
3. Rubrique(s) applicable(s) du table	eau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et					
	dimensionnement correspondant du projet					
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique					
	Projet soumis au cas par cas en application de l'annexe III de la directive					
	85/337/CE					
) Infrastructures routières	6d) toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres					
) Ouvrages d'art	7a) Pont d'une longueur inférieure à 100 m					
.)	11) Travaux ouvrage et aménagement dans les esp. remarquables du littor					
	4. Caractéristiques générales du projet					
Doivent être annexées au présent form	nulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1					
4.1 Nature du projet						
Mise en sécurité des cheminement	te douville level de la DD 45					
Mazin	ts doux le long de la RD 16 entre le centre bourg de Saint Joachim et l'île					
4.2 Objectifs du projet						
Sécuriser l'axe de circulation RD 16 po	ur les cyclistes et le cas échéant les piétons.					
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation						
The property of the first report from the second se						
Cf. page suivant.						
432 dans sa phase d'exploitation						

Construction de nouveaux logements sur différents sites extérieurs, puis déménagement des anciens locataires vers ces nouveaux logements, puis d

## Les travaux envisagés comprennent :

- La réalisation de marquage de type piste ou bande cyclable sur voirie existante;
- La création d'une traversée de voirie pour les cycles ;
- La création d'une piste cyclable bidirectionnelle en rive de voirie existante;
- La création d'une piste bidirectionnelle au droit d'un chemin d'exploitation existant ;
- La création d'une passerelle bois avec rampe d'accès en franchissement du bief.

## Plan des travaux :



Le long de la RD les accotements seront stabilisés voire légèrement agrandis en fonction de l'emprise nécessaire à la réalisation de la piste cyclable.

Au droit du chemin agricole, la configuration actuelle du chemin (état, nivellement) impliquera un remblaiement sur une hauteur atteignant 0,6 mètres afin de garantir une praticabilité hivernale de la piste. Une solution variante étudiée est la réalisation d'un platelage bois sur pilotis au droit du chemin au moins en partie afin de limiter les éventuels remblais.

La surface des travaux envisagés au droit du chemin agricole est de l'ordre de 400 à 500 m².

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administra La décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s). Dossier « Loi sur l'Eau » en fo	tive de l'Etat compétente en n	natière d'environr	nement devra êtr	e jointe au(x)					
Dossier NATURA 2000 / Dossie									
<b>4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu</b> Demande d'examen au cas pa		rempli							
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) d	e l'opération - préc	iser les unités de m	esure utilisées					
La longueur maximale de piste	urs caractéristiques	le carrefour de l	Vale	ur					
Moyon avec la rue de la Rodrie	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ic currerour de n	a rue de l'abbe e	Justave					
4.6 Localisation du projet									
Adresse	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long ° '_		·					
Commune de Saint Joachim –	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et	d), 8°, 10°, 18°, 28	° a) et b). 32° : 41° 95760 47.39	et 42°:					
RD 16	Point de départ :	Long ° =7 20	95760 47.39 12734 Lat47.38	6787 -					
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Point d'arrivée :		_"_ Lat°						
	Communes traversées :								
	SAINT JOACHIM								
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un travaux? Si oui, de quels projets se compose le	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étuc rtorisé ? programme de Oui [		Dui X Non	\textstyle					
-									
5. Sensibilité	environnementale de la zone d'ir	nplantation enviso	ngée						
5.1 Occupation des sols  Quel est l'usage actuel des sols sur le lie  Voirie existante (RD 16) / chemir	u de votre projet ?								
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'u concernés) réglementant l'occupation			Oui 🕌 No	on 🗌					

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Plu daté du 4 juin 1997

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documer environnementale ?	nts ont	t-ils fa	it l'objet d'une évaluation Oui Non X
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'impla	es, not	amm	
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<b>N</b>		ZNIEFF de type 2 : Marais de grande Brière de Dong et du Brivet
en zone de montagne ?			
sur le territoire d'une commune littorale ?			
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<b>K</b> I		Parc Naturel Régional Brière (FR8000009)
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		K	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X		Zone humide d'importance internationale : Grande Brière
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		<b>E</b>	Pas de PPRN
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		幽	

Marian Control of the		The second desiration of the second	Maria and American	-		
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?			X			
dans un site inscrit ou classé ?		Ď		Site inscrit : la Grange Brière		
Le projet se	situe-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?	
d'un site Na	tura 2000 %				ZPS : Grande Brière et marais de dongs	
	nent historique ou d'un site class mondial de l'UNESCO ?	sé au		X		
Mark Services	6. Caractéristiques de l'impac	t pote	ntiel	du pro	et sur l'environnement et la santé humaine	
	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir apléter le tableau suivant :	les in	cider	nces su	ivantes ?	
Domo	zines de l'environnement :	Oui	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?					
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	K		Implantation de pieux pour la passerelle		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		Z			
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sal ou du sous-sol ?	ď		Eventuel remblais afin de stabiliser le chemin existant		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?			Lors de la phase de chantier, la faune pourrait être dér Destructions d'arbres pour l'implantation de la passer		
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	anarita e. es divinisión autor		
	Engendre-t-il la consammation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, marifimes ?	X		Modif	fication de l'aspect de l'espace naturel (passerelle)	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?			
	Est-il concerné par des risques naturels ?		1	Risque de retrait et gonflement des argiles sont faibles a poyen / risque de remontées de nappes par le socle très fo
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	×		
Commodité s de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		IX	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		口	MATERIAL CONTINUES THE CONTINUES CON
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?			A CONTROL OF THE SECOND CONTROL OF THE SECON
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		[X]	Pas d'éclairage de prévu
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		×	TO THE PROPERTY OF THE PROPERT
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oul, dans quel milieu ?			Comment Transport of the control of
	Engendre-till la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		$\square$	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?			Matériaux respectueux de l'environnement
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines l'agriculture, syviouture, urbanisme / aménagements) ?	×	1	Oui en terme d'urbanisme, par une modification des flux de circulations sur le territoire communal : sécurisation des flux doux / aménagement touristique

	Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?					
Outi	Non Si oui, décrivez les quels :					
	7. Auto-évaluation (facultatif)					
Au i qu'i	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou I devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.					
zo tr	e projet est susceptible d'être soumis à la réalisation d'un dossier Loi sur l'Eau, d'un dossier au titre de la one NATURA 2000 et d'un dossier au titre des sites classés. L'ensemble des thématiques va donc être raité au sein de ces dossiers, il ne nous semble donc pas nécessaire de réaliser en plus une étude 'impact vue que ces éléments seront déjà traités au sein d'autres dossiers.					
	8. Annexes					
8.1 A	Annexes obligatoires					
	Objet					
	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 ()! peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);					
Г	Des photographies datées  2 ans maximum  de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;					
Γ	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et a), 5°, 10°, 16°, 26° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;					
Г	Sauf pour les travaux, ouvrages ou amémagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°; plan des abords du projet (100 mêtres au minimum) pouvant prendre la forme de photos dériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et temains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;					
8.2 A	utres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire					
	lez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les es auxquelles elles se rattachent					
	Objet					
	ote de présentation du projet réalisée par SODEREF intitulée « Sécurisation des cheminements doux					
en	tre le bourg l'île Mazin – réaménagement de la RD 16 en date du 9 juillet 2015					

9. Engagement et signature

Je certiffe sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à J > JOACHIM. I.e. 9 | 12 | 2015 .

Signature